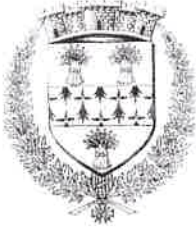


VILLE DE DOURGES

ARRETE MUNICIPAL N° 2022/780

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**NOMINATION D'UN MEMBRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION-**



Le Maire de la Ville de DOURGES,

VU le Code de l'Action Sociale et de la Famille notamment les articles L 123-6 et R 123-11,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 fixant à 6 le nombre des membres élus en son sein et à 6 le nombre des membres nommés pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 29 Juin 2022 relative à l'installation de Madame MADAU Graziella en qualité de Conseillère Municipale, suite au décès d'un Conseiller Municipal,

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 29 Juin 2022 relative à la désignation des représentants au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S. suite au décès d'un Conseiller Municipal,

VU la désignation de Madame MADAU Graziella en qualité de déléguée du Conseil Municipal au sein du C.C.A.S.,

Considérant que Madame MADAU Graziella a été désignée membre nommé pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S., par arrêté du 20 Juillet 2020, il convient donc de la remplacer sur ce poste.

VU l'appel à candidature en vu du renouvellement d'un membre nommé au Conseil d'Administration du C.C.A.S. affiché en Mairie et au C.C.A.S. le 7 Juillet 2022,

Vu les propositions faites par les Associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union Départementale des Associations Familiales, par les Associations de Retraités et de personnes âgées et par les Associations de personnes handicapées,

ARRETE

Article 1 : Madame GOUAL Rahma est nommée pour la durée du mandat municipal, membre du Conseil d'Administration C.C.A.S. , en remplacement de Madame MADAU Graziella.

Article 2 : Madame le Directeur Général des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chaque personne intéressée.

Fait à DOURGES, le 7 Décembre 2022



Le Maire,
Tony FRANCONVILLE

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2022

Application agréée E-legalite.com